

**QUELQUES ANGLICISMES
QUÉBÉCOIS GASTRONOMIQUES:
DES BINES, DES PINOTTES ET DU PÂTÉ CHINOIS ***

Maryse Privat
Universidad de La Laguna

Abstract

This article provides a contribution to our ongoing research dedicated to analyzing the anglicisms in the French language of the province of Quebec (Canada). The following essay focuses on the semantic field of food, and more precisely on three words of popular usage corresponding to three different anglicisms. These are: *bines*, *pinottes* and *pâté chinois*.

Ce travail s'inscrit dans la ligne de recherche que nous suivons depuis quelque temps sur les anglicismes du français du Québec. Cette recherche a pu être menée à bien au Québec, grâce à une bourse d'études de l'Ambassade du Canada en Espagne, que nous tenons à remercier. Nous aimerais également préciser que ce travail doit beaucoup à l'équipe du Trésor de la langue française au Québec¹, équipe de chercheurs de l'Université Laval, à Québec, dirigée par le professeur Claude Poirier.

Dans une communication antérieure, nous avions déjà présenté une classification illustrée des différents anglicismes en présence au Québec, en les comparant avec les anglicismes du français de France².

En ce qui concerne ce présent article et devant la profusion d'exemples représentatifs de ce phénomène d'anglicisation du français écrit et parlé du Québec, nous avons centré notre étude sur le domaine de l'alimentation, et plus étroitement encore, sur trois mots clés de la "gastronomie" québécoise qui constituent, à des niveaux différents, trois anglicismes. Le mot gastronomie apparaît entre guillemets délibérément et ironiquement car ces trois mots réfèrent à des produits qui appartiennent justement à la cuisine populaire québécoise et non à une cuisine raffinée et élégante. Mais quiconque s'est rendu au Québec aura forcément, si ce n'est apprécié, du moins goûté de ces trois spécialités que l'on retrouve

communément sur les tables en famille ou dans les petits bars typiques du Québec. Ces trois mots sont: *bines*, *pinottes* et *pâté chinois*.

La référence à l'anglais sera évidente pour les deux premiers mots et tous les anglophones et non anglophones auront reconnu les “beans” et les “peanuts”, c'est-à-dire, les haricots et les cacahuètes. Quant au *pâté chinois*, l'anglicisme n'est pas immédiatement reconnaissable mais nous y reviendrons bientôt.

1. BINES

Le mot *bines* constitue dans la typologie des anglicismes un emprunt direct à l'anglais, même si le “i” anglais est devenu bref et si l'orthographe du mot s'est adaptée au système français. En effet, on retrouve au Québec l'orthographe *bines* ou *binnes* en cohabitation avec l'orthographe anglaise *beans*. En France, cet anglicisme n'existe pas: on parlera de “haricot”, “haricot blanc”, “haricot rouge” en fonction de la variété, mais pas de *bines*.

L'origine de cet anglicisme est bien simple puisque la recette québécoise des *bines* vient de Boston (Massachusetts), que l'on appelle d'ailleurs en argot américain “Bean Town” et dont les habitants sont appelés péjorativement les “bean-eaters”³.

Cette recette des “Boston pork and beans” a passé la frontière dès le début du XIX^e siècle, s'est implantée dans les chantiers forestiers québécois, constituant la base de l'alimentation des travailleurs, avec le pain et la soupe au lard, comme en témoigne cet extrait de Pierre Dupin dans son livre *Anciens chantiers du Saint-Maurice* (1953):

Depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin des chantiers, le menu, toujours le même, ne variera pas d'une fève ni d'un pois: du pain et des “beans” le matin, de la soupe aux pois, du pain et du lard le midi; le soir, la soupe du midi s'il en reste, du lard et du pain.

Les *bines* constituent encore actuellement un des symboles de la gastronomie populaire québécoise. Ces “haricots” sont cuits dans la graisse de porc; ce qui explique qu'on les appelle également *fèves au lard*, même s'il est à remarquer que le mot “fèves” en français hexagonal désigne une autre graine sans rapport avec le “haricot”⁴. Le locuteur québécois a donc deux mots à sa disposition, *bines* et *fèves au lard*. Il est intéressant de remarquer que l'appellation *fèves au lard* est ressentie comme appartenant au langage soigné, écrit.

L'écrivain André Major, pour citer un écrivain québécois contemporain, dans un de ses romans, *l'Épouvantail* (1974), utilise le mot *bines* lorsqu'il fait parler un de ses personnages alors que lui-même, dans le récit, utilise *fèves au lard*.

Pour ce qui est de l'attitude des organismes normalisateurs face à cet anglicisme, l'Office de la langue française⁵ avait proposé l'appellation “haricots

au lard” qui n'a eu aucun succès, de même que la recommandation de Gérard Dagenais dans son *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* (1967), qui préconisait l'appellation “haricots-lard au four à l'américaine”(sic).

Il est évident que dans ces conditions le mot *bines*, simple et clair, s'est imposé dans la langue familiale, et se trouve en position d'autant plus indéracinable qu'il est ancré depuis plus d'un siècle et demi dans la cuisine populaire québécoise.

Tout près du mot *bines*, se trouve le terme *binerie* qui est à son tour un autre anglicisme. Une *binerie* est un restaurant des quartiers populaires où l'on peut manger des fèves au lard et d'autres plats économiques. C'est un calque direct encore une fois de l'américain “beanery” qui a exactement la même définition.

Le mot *bines* est tellement bien implanté dans la langue québécoise qu'il a donné naissance à de nombreuses expressions familières:

Avoir les yeux dans la graisse de bines signifie ‘avoir le regard absent d'une personne ivre, droguée ou même envoûtée’; ‘avoir l'air fatigué’ ou encore ‘avoir les yeux rouges, larmoyants’.

Le français de France n'a pas d'expression aussi imagée dans ce sens et devra se contenter d'un simple “avoir les yeux dans le vague”.

Rond comme une bine, c'est-à-dire ‘complètement saoûl’

Envoyer (quelqu'un) aux bines sera “traduit” en France par “envoyer (quelqu'un) promener”

Y aller aux bines: ‘filer à vive allure’

Mâcheux de bines, c'est une appellation péjorative pour désigner les Canadiens français⁶.

Câline de bine!, juron commun à toutes les régions du Québec (déformation par euphémisme de “calice”).

Il convient de rappeler à ce propos que le français du Québec est riche en jurons aussi variés que savoureux et très souvent formés sur des mots ou des déformations de mots appartenant au vocabulaire religieux, comme calice, calvaire, christ, ciboire, tabernacle, etc...; ce qui a valu aux Québécois le surnom de “Tabarnacos” au Mexique, pays où les touristes québécois sont nombreux.

2. PINOTTE

Il est clair que ce mot vient, lui aussi, directement de l'anglais. En France, les *pinottes* sont des “cacahuètes” et l'anglicisme n'est jamais utilisé. Au Québec, on trouve en concurrence les deux orthographes et les deux prononciations, à l'anglaise et à la française.

Ce mot a donné naissance à de nombreux syntagmes comme *pinottes salées*, *pinottes en écals*⁷, *beurre de pinottes*, etc...

Pour ce qui est des emplois figurés ou métaphoriques, le mot *pinotte* est associé à quelque chose de petit et plus ou moins oblong. Ainsi, *pinotte* s'utilisera dans un emploi très imagé pour désigner les testicules ou le pénis d'un enfant. Dans un tout autre contexte, les *pinottes* peuvent être également des comprimés contenant des barbituriques ou de la drogue, emploi directement calqué de l'argot anglo-américain des prisons où le mot "peanuts" a le même sens.

Le mot *pinottes* tout comme le mot *bines*, de par son enracinement profond dans la vie et la langue québécoises, a donné naissance à quelques expressions populaires parmi lesquelles nous citerons:

C'est une pinotte ou *C'est des pinottes* qui signifie 'c'est facile' ou 'ce n'est pas grand-chose'. C'est là aussi un calque direct de l'expression anglaise "It's peanuts". En France, on utilisera selon le contexte une des expressions: "c'est une bagatelle" ou "c'est deux fois rien", ou encore "... pour des prunes" ou "des nèfles".

L'expression *coûter des pinottes* signifie au contraire 'coûter cher', que l'on peu trapprocher de l'expression utilisée en France "Ça vaut son pesant de cacahuètes" (variation plaisante de "Ça vaut son pesant d'or"), qui est d'ailleurs, à notre connaissance, la seule expression figurée en France contenant un mot apparenté au lexique des cacahuètes.

L'expression *sur une pinotte* se retrouve, au Québec, dans de nombreux emplois comme *répondre sur une pinotte* (répondre du tac au tac), *partir –arriver– (rien que) sur une pinotte* (en trombe, à toute allure, très vite) ou encore *être sur une pinotte* (être exalté, être toujours pressé).

Aucune de ces expressions figurées n'existe en français standard, aussi bien en ce qui concerne le mot *bines* que le mot *pinottes*, pour la simple raison déjà avancée que ces mots, ces anglicismes, n'existent pas. Nous pouvons voir ici, encore une fois, la différence entre la France et le Québec, en ce qui concerne l'assimilation de mots anglais. Tous les Québécois, quel que soit leur milieu, et même s'ils ne sont pas réellement bilingues, sont confrontés quotidiennement à l'influence de l'anglais, par l'environnement, les médias, le mode de vie américain; et ce contact étroit et quotidien dure depuis deux siècles. L'influence omniprésente et constante de ses voisins américains vient parfois contrecarrer la volonté québécoise de conserver ses racines linguistiques françaises. D'où cette attitude ambiguë entre, d'une part, le rejet de l'anglais et une tendance à privilégier la francisation des termes anglais et, d'autre part, une attraction inconsciente qui se manifeste par l'adoption souvent incontrôlable de mots anglais.

En ce qui concerne le mot *pinotte*, il est particulièrement significatif d'observer quelle a été l'attitude des normalisateurs de la langue face à cet anglicisme.

Pour remplacer ce mot, les Québécois ont eu le choix entre trois substituts: "pistache de terre", "arachide" ou "cacahuète". Les deux premiers termes ont été

suggérés dès 1893 par Louis Fréchette, conteur, journaliste et dramaturge québécois, défenseur de la langue française. Quant au troisième terme, “cacahuète”, il fut proposé pour la première fois en 1914 par l’abbé Étienne Blanchard, auteur du *Dictionnaire de bon langage*, publié en 1915.

Le premier terme, “pistache de terre”, n’a jamais été d’usage courant au Québec. On le retrouve simplement dans les glossaires et chroniques de bon usage du langage. Et cela pour une raison évidente d’ambiguïté: la pistache est le fruit du pistachier et n’a rien à voir avec la graine de l’arachide. Il est vrai que les études menées par l’équipe du Trésor de la langue française du Québec nous apprennent que cet emploi de “pistache” pour désigner la graine de l’arachide est attesté du XVII^e au début du XIX^e siècle en France et que certains dictionnaires actuels le relèvent encore comme appartenant aux français africains et antillais. Mais il est un fait que ce mot ne pouvait avoir un futur stable au Canada, face au calque, simple et sans ambiguïté, de l’anglo-américain *peanut* ou *pinotte*.

Quant au deuxième terme, “arachide”, il est actuellement le seul concurrent sérieux de “pinotte”. Il est usité surtout dans la langue soignée. La plupart des Québécois connaissent et utilisent les deux mots, en fonction de la situation contextuelle. Il est intéressant de remarquer qu’en France, le mot “arachide” est limité à la langue botanique ou commerciale: le seul syntagme utilisé dans la langue courante, en France, sera “huile d’arachide”. Pour le reste, on utilisera “cacahuète” (cacahuètes grillées, salées, beurre de cacahuètes,...)

Puisqu’il s’agissait de remplacer un mot anglais par son équivalent français, on peut se demander pourquoi le mot usuel en France, c’est à dire “cacahuète” ne s’est pas adapté au Québec? Il semble que ce mot ait été rejeté à cause de ses assonances comiques et de son préfixe prêtant à sourire... D’autre part, pourquoi rejeter *pinotte* emprunté à l’anglais pour le remplacer par “cacahuète”, lui-même emprunté au XIX^e siècle à l’espagnol qui l’avait auparavant emprunté à la langue aztèque!

Le problème ne s’est donc pas résolu et le mot *pinotte* semble bien ancré, lui aussi, dans la langue québécoise comme en témoigne cet extrait de *Zézette d’Ovila Légaré* (1958):

Lucie: [...] elle nous a fait manger des canapés au beurre de peanuts. — Mathilda: Quel langage! [...] Lucie, veux-tu me faire plaisir et dire du beurre d’arachides? — Lucie: Chariot! On ne sait plus quoi dire! D’abord, les peanuts, on ne sait plus si c’est des arachides, des pistaches ou des cacahuètes... Ça fait que peanut, ça règle la question!

Les deux mots que nous venons de présenter *bines* et *pinottes* sont en tous points semblables dans l’éventail des anglicismes en français québécois. Ils constituent, l’un comme l’autre, des emprunts directs à la langue anglo-américaine et témoignent de l’imprégnation de la culture américaine et de son impact sur la vie et la langue québécoises.

3. PÂTÉ CHINOIS

La troisième unité lexicale que nous allons étudier est un peu différente, tant par son étymologie que par le type d'anglicisme qu'elle représente. Le *pâté chinois* est un mets très simple qui jouit d'une grande popularité au Québec. Nous reprendrons la définition donnée par Léandre Bergeron (1981) dans son *Dictionnaire de la langue québécoise*: “plat de viande hachée couverte d'une couche de blé d'inde et d'une couche de patates pilées cuit au four”⁸.

Au Québec, le *pâté chinois* est le symbole du repas économique. Écoutons Réjean Ducharme, autre écrivain québécois contemporain, nous en parler dans un de ses romans, *L'hiver de force* (1973):

[...] la dignité humaine, c'est la différence entre le faisan à la broche et le pâté chinois réchauffé quarante-deux fois!

Le problème soulevé par ce mot est de nature étymologique. Afin de pouvoir affirmer qu'il s'agit d'un anglicisme, il faut préalablement et naturellement en connaître l'origine. Or, bien que ce mot soit connu de tous les Québécois, son origine est un mystère.

Tout francophone non québécois, de passage au Québec, ne peut qu'être intrigué par le nom de ce plat, dès qu'il le lira sur un menu, et sera encore plus surpris lorsqu'il le verra dans son assiette: cela n'a rien d'un pâté et cela n'a rien de chinois!...

Pourquoi l'appeler *chinois*, en effet, alors que les ingrédients utilisés n'appartiennent pas à la cuisine chinoise? On pourrait y voir une allusion à une certaine difficulté, une certaine complication du plat, comme le suggèrent des expressions françaises telles que “C'est du chinois!” ou “des chinoiseries”... Or, l'extrême simplicité de la recette permet d'exclure cette possibilité.

Doit-on donc chercher en France la provenance de ce plat? Les Français ont bien un mets similaire, appelé “hachis Parmentier”, associant viande hachée et purée de pommes de terre mais pas de maïs! Or, au Québec, c'est une des composantes obligées de ce plat et qui nous obligeraient plutôt à rechercher l'origine de ce mot sur le continent américain.

Après de vaines recherches, ce mot avait rejoint le dossier des mots d'origine inconnue.

Il est important de bien observer le temps utilisé dans l'affirmation précédente: il faut bien lire “avait rejoint”, car ce mot en réalité n'est plus un mystère. Encore une fois, c'est le travail réalisé par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec qui permet aujourd'hui de faire la lumière sur cette étymologie obscure.

Pour cela, il faut remonter à un petit village situé dans le Maine (USA), Éta taméricain voisin du Québec, et qui se nomme *China*. Dans cette région, il existait un plat populaire appelé *china pie*, dont la recette est identique en tous points à

celle du Québec. La proximité des deux États suffirait à expliquer le passage de l'un à l'autre; explication d'autant plus probable que l'on sait qu'un contingent important de Canadiens français s'était installé dans cette région à la fin du XIX^e siècle.

Il semble donc que ces immigrants québécois auraient rapporté dans leurs bagages ce *china pie* qu'ils ont francisé sous la forme *pâté chinois*. Et voilà élucidée l'origine de ce plat typiquement québécois, et qui constitue lui aussi un anglicisme!

Il reste encore beaucoup à dire, et sur la gastronomie québécoise, populaire ou raffinée, et sur les anglicismes du français du Québec. Le propos de ce modeste travail était simplement de vous offrir un rapide coup d'oeil sur quelques anglicismes québécois démontrant que la volonté québécoise de résister à l'anglicisation de leur français se solde parfois par des échecs parfaitement explicables compte tenu de son environnement sociolinguistique.

Notes

- *. Une version antérieure de cette étude a été présentée au *III Curso de Estudios Canadienses*, à l'Université de La Laguna, en décembre 1993.
- 1. Trésor de la langue française au Québec, Département de Langues et Linguistique, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec G1K 7P4, Canada. Ce groupe de recherche sur le français du Québec travaille depuis 1977 à la réalisation d'un grand dictionnaire historique et étymologique du français du Québec.
- 2. II *Coloquio sobre los estudios de filología francesa en la universidad española*, Université de Castilla-La Mancha, Almagro, du 3 au 5 mai 1993.
- 3. Tous les exemples d'argot anglo-américain sont tirés du *New Dictionary of American Slang*, Chapman R. L., MacMillan Press Ltd. 1987.
- 4. Disons schématiquement que le *fr.* "haricot" correspond au *québ.* "bines" ou "fèves", et que le *fr.* "fèves" correspond au *québ.* "gourganes".
- 5. Organisme officiel du Québec chargé de la "(re)francisation" des emprunts à la langue anglaise.
- 6. À rapprocher des "bean-eaters" en anglo-américain, désignant les habitants de Boston.
- 7. En français standard, "cacahuètes entières avec leur enveloppe".
- 8. Notons que le *québ.* "blé d'inde" désigne le 'maïs' et que "patates pilées" est l'expression québécoise pour la 'purée de pommes de terre'.

Bibliographie

- BERGERON L., *Dictionnaire de la langue québécoise (Supplément 1981)*, Montréal, VLB Éditeur, 1981.
- BOULANGER J.C. et REY A., *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Montréal, Dicorobert Inc., 1992.
- CLAS A. et SEUTIN E., *J'parle en tarmes*, Montréal, Sodilis, 1989.

- CHAPMAN R. L., *New Dictionary of American Slang*, MacMillan Press Ltd., 1987.
- DESRUISSEAUX P., *Dictionnaire des expressions québécoises*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1990.
- Dictionnaire du français québécois* (volume de présentation), Québec, Presses de l'Université Laval, 1985.
- DUBUC R. et BOULANGER J.C., *Régionalismes québécois usuels*, Paris, Conseil international de la langue française, 1983.
- PICHETTE J.P., *Le guide raisonné des jurons*, Montréal, Quinze- Mémoires d'homme, 1980.
- POIRIER, C., "L'anglicisme au Québec et l'héritage français", in *Travaux de linguistique québécoise*, vol. 1, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1978.